

nouvelles dont il s'agit parlaient de la transformation de 11 navires, 4 de la classe Mackenzie et 7 de la classe Restigouche. Enfin, le ministre pourrait-il dire à la Chambre si ces dispositions signifient que le programme récemment amorcé pour l'installation d'hélicoptères, et qui semblait très dispendieux, sera abandonné?

L'hon. Lucien Cardin (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, il serait peut-être utile de faire le point au sujet du programme de transformation des destroyers, ou contre-torpilleurs. Les députés n'ignorent pas que, selon le programme agréé, sept navires de la classe Saint-Laurent devaient subir une transformation, en même temps que seraient aménagés des sonars à profondeurs variables et des installations d'hélicoptères. Deux de ces navires ont déjà été transformés—deux en 1963 et un en 1964. Deux sont en voie de transformation, le *Saguenay* et le *Skeena*, alors que deux autres doivent encore être remis en chantier à cette fin. Il s'agit du *Margaree* et du *Fraser*. La construction de deux autres navires, le *Nipigon* et l'*Annapolis* a été approuvée selon les normes qui s'appliquent à la transformation de la classe 205. Le *Nipigon* a été achevé en mai 1964, alors que l'*Annapolis* doit être terminé d'ici la fin de l'année.

Certains projets n'ont pas encore été approuvés—et il me semble qu'ils sont plus directement visés par la question du député—au sujet des 11 contre-torpilleurs, dont quatre sont de la classe Mackenzie et sept de la classe Restigouche. On envisage de s'attaquer à leur transformation vers le milieu de l'année 1965, en prévoyant leur achèvement pour le milieu de l'année 1969. Toutefois, je tiens à signaler au député que l'approbation du ministère et du Conseil du Trésor n'a pas encore été donnée.

M. G. L. Chatterton (Esquimalt-Saanich): Une question supplémentaire. Le ministre peut-il nous dire si le gouvernement maintiendra le principe d'après lequel les bateaux opérant sur la côte du Pacifique seront transformés sur place.

L'hon. M. Cardin: Monsieur l'Orateur, comme le ministre de la Production de défense est absent, je serai heureux de considérer cette question comme préavis.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

BILL MODIFICATEUR DE LA LOI SUR LES PRÊTS DESTINÉS AUX AMÉLIORATIONS AGRICOLES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. A. McBain (Elgin): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au premier ministre. Le très honorable représentant songera-t-il à réserver la journée de jeudi ou de lundi, au plus tard, aux mesures émanant du gouvernement, afin qu'on puisse discuter

de la résolution visant à modifier la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et porter de \$7,500 à \$15,000 le montant maximum des prêts? La résolution est inscrite au *Feuilleton* depuis le 13 juillet et les cultivateurs ont besoin de cette majoration à l'heure actuelle, afin de pouvoir entreprendre des améliorations importantes et des travaux de construction avant l'arrivée du temps froid.

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le gouvernement a déjà saisi la Chambre de sa proposition visant à consacrer certains jours du milieu de la semaine à l'étude d'autres mesures législatives mais, sauf erreur, cette proposition n'a pas reçu l'appui général des députés.

M. McBain: A titre de question complémentaire, puis-je demander s'il s'agit d'une autre mesure législative encore sous forme d'ébauche?

QUESTION POSÉE AU CABINET

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. H. Jorgenson (Provencher): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de l'Agriculture. Étant donné la déclaration que l'honorable représentant faisait à Toronto au cours de la fin de semaine, je me demande s'il projette de modifier les règlements de tous les statuts relevant du ministère de l'Agriculture de façon que le mot «agriculteur» soit remplacé par «producteur de denrées alimentaires»?

L'hon. Harry W. Hays (ministre de l'Agriculture): Peut-être qu'une meilleure expression serait «ministre de l'alimentation».

L'AGRICULTURE

INDICATION DU PAYS D'ORIGINE DES AGNEAUX D'IMPORTATION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. D. R. Gundlock (Lethbridge): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de l'Agriculture. Étant donné que le prix de l'agneau a baissé de 8 c. au cours des derniers jours, ce qui coïncide avec la suspension des envois aux États-Unis par les fournisseurs ordinaires, le ministre peut-il nous assurer qu'on étudiera avec soin le marché canadien, et qu'on établira au moins une liste des pays d'origine, conforme aux rapports du Bureau fédéral de la statistique sur les bestiaux.

L'hon. Harry W. Hays (ministre de l'Agriculture): La vente de l'agneau est presque entièrement subventionnée en vertu de la loi sur le stabilisation des prix agricoles. Bien entendu, quand les prix de l'agneau déclinent sérieusement, le gouvernement subventionne cette denrée alimentaire.